



# REGLEMENT

## De votre séjour

Le petit village de Port Grimaud avec ses commerces, son église, son artisan boulanger, ses maisons et appartements avec amarrages, est en réalité une cité privée avec son propre règlement intérieur.

### RESERVATION

Les réservations sont confirmées après accusé de réception du contrat de location signé et de l'acompte de réservation. Pensez à nous contacter si vous souhaitez louer du linge de maison si celui-ci n'est pas inclus dans la location.

### ARRIVEE

Les locations débutent le samedi à partir de 16 heures. Lors de la remise des clefs le locataire doit fournir le contrat de location, payer le solde de la location et fournir un dépôt de garantie.

Un état des lieux est réalisé entre chaque séjour. Tout problème devra être signalé dans les 72 heures suivant votre entrée dans les lieux. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

### DEPART

Les locations doivent être libérées avant 10 heures en laissant les lieux propres et en bon état. Pensez à nous contacter si vous souhaitez une équipe de nettoyage.

Le linge loué doit être rassemblé et laissé sur place pour la collecte. Votre dépôt de garantie sera détruit le mois suivant votre départ sauf en cas de dégradation.

### CIRCULATION ET PARKING

Chaque habitation ne dispose que d'un emplacement de parking accessible sur présentation de la vignette. Merci de stationner sur le parking qui vous est attribué. Les véhicules en stationnement interdit seront immobilisés et sanctionnés par une pénalité de 500 € le premier jour et 100 € par jour supplémentaire. Le lavage des voitures et la circulation des deux-roues à moteur sont interdits. Pour tout véhicule supplémentaire merci de s'adresser au bureau du parking ou au poste des vigiles. La vitesse est limitée à 30KM/H dans la cité.

### CIRCULATION DANS LES CANAUX ET LA GISCLE

La vitesse dans les canaux est limitée à 3 nœuds pour éviter l'accélération de la corrosion des palplanches. Une amende de 500 € sera exigée aux contrevenants. Le règlement interdit les moteurs bruyants. Ne pas faire de vagues. La pêche, la baignade, plongeurs, planches de surf sont également interdits dans les canaux.

### QUAIS

Les quais sont privatifs et font parties de l'habitat personnel. Même pour se rendre d'une maison à une autre il est strictement interdit de marcher sur les quais des habitations voisines.

### ANIMAUX

Ils sont tolérés en laisse dans les rues. L'accès à la plage est interdit à toute heure pour des raisons d'hygiène. Les animaux de compagnies ne sont pas admis sans accord préalable de l'agence et du propriétaire.

### PLAGETTES

Tout stationnement non motivé y est exclu. Les bateaux y séjournant seront enlevés et déposés à l'extérieur sous la responsabilité de leurs propriétaires.

### BARBECUES

Les barbecues mobiles sont interdits en raison du danger d'incendie et de la gêne occasionnée au voisinage.

### NUISSANCES SONORES

Il est interdit de faire du bruit après 22 heures.

### LINGE

Pensez à nous contacter si vous souhaitez louer du linge de maison si celui-ci n'est pas inclus dans la location.

Attention à ne pas enlever les protections de matelas et d'oreillers notamment lors du changement de vos draps.

Si vous trouvez du linge dans la location, celui-ci appartient aux propriétaires. En cas d'utilisation, merci de le nettoyer sinon cela vous sera facturé en supplément.

Le linge doit être étendu sur un étendoir prévu à cet effet et non sur les balcons.



# INTERNAL RULES

## For your stay

The small village of Port Grimaud with its shops, its church, its artisan baker, its houses and apartments with moorings, is in fact a private city with its own internal regulations.

### RESERVATION

Reservations are confirmed after acknowledgement of receipt of the signed rental agreement and the reservation deposit. Please contact us if you would like to rent linen if it is not included in the rental.

### CHECK IN

Rentals start on Saturdays from 4 pm. Upon delivery of the keys the tenant must provide the rental contract, pay the balance of the rental and provide a security deposit.

An inventory is made between each stay. Any problem must be reported within 72 hours of your entry. After this period, no claim will be taken into account.

### CHECK OUT

Rentals must be vacated before 10 am, leaving the premises clean and in good condition. Please contact us if you would like a cleaning team.

The rented linen must be collected and left behind for collection.

Your security deposit will be destroyed the month following your departure unless damaged.

### TRAFFIC AND PARKING

Each dwelling has only one parking space accessible on presentation of the sticker. Please park in the car park assigned to you. The vehicles in prohibited parking will be immobilized and sanctioned by a penalty of 500€ on the first day and 100€ per additional day. Car washing and the use of two-wheel motors are prohibited. For any additional vehicle please contact the car park office or the security post. Speed is limited to 30KM/H in the city.

### CIRCULATION IN THE CANALS AND THE GISCLE

The speed in the channels is limited to 3 knots to prevent the acceleration of sheet piling corrosion. A fine of 500€ will be charged to offenders. The regulations prohibit noisy engines. Do not make waves. Fishing, swimming, diving, surfboards are also prohibited in the canals.

### QUAIS

The docks are private and are part of the personal habitat. Even to get from one house to another it is strictly forbidden to walk on the quays of the neighboring dwellings.

### ANIMALS

They are tolerated on leashes in the streets. Access to the beach is forbidden at all hours for reasons of hygiene. Pets are not allowed without prior agreement of the agency and the owner.

### PLAGETTES

All parking is excluded. The boats staying there will be removed and placed outside under the responsibility of their owners.

### BARBECUES

Mobile barbecues are prohibited because of the fire hazard and the inconvenience to the neighbourhood.

### NOISE DISTURBANCES

It is forbidden to make noise after 22 hours.

### LINEN

Please contact us if you would like to rent linen if it is not included in the rental. Be careful not to remove mattress and pillow covers especially when changing your sheets. If you find laundry in the rental, it belongs to the owners. In case of use, please clean it otherwise it will be charged extra. The linen should be laid out on a shelf provided for this purpose and not on the balconies.